

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 10 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 10 Avril à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE BURGAUD dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Laurent ZANETTI, le maire.

Date de convocation : 3 Avril 2019

Présents : BE Olivia, FRANCOIS-MILHORAT Valérie, MEILLIERE Jérôme, PALMERO Nathalie, ROUAULT Sabrina, SANTALUCIA Olivier (arrivé à 20h10), ZANETTI Laurent, VERGE Faustina, POTIE Simon, DUMONT Didier

Procurations:

DARDENNE Élodie à FRANCOIS-MILHORAT Valérie
MAJOREL Julien à MEILLERE Jérôme
FOUCART Gauthier à ROUAULT Sabrina

Absente: AMAT Nadine

Secrétaire de séance : FRANCOIS-MILHORAT Valérie

1 Vote du Compte Rendu du conseil du 20 Mars 2019:

Voté à l'unanimité.

1- Vote du BP 2019 du budget communal :

Le conseil municipal doit voter le budget communal suivant :

FONCTIONNEMENT

	DEPENSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	685 602.73 €	508 808.00 €
RESTE A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		176 794.73 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	685 602.73 €	685 602.73 €

INVESTISSEMENTS

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	303 864.00 €	347 396.61 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT		
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	43 532.61 €	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	347 396.61 €	347 396.61 €
TOTAL DU BUDGET	1 032 999.34 €	1 032 999.34 €

Adopté à l'Unanimité

2- Vote du BP 2019 du budget Photovoltaïque :

Le conseil municipal doit voter le budget photovoltaïque suivant :

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	13 591.00 €	12 096.00 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT		
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		1 495.92 €
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	13 591.92 €	13 591.92 €

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	9 629.00 €	12 082.65 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRESENT BUDGET		
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	2 453.65 €	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 082.65 €	12 082.65 €
TOTAL DU BUDGET	25 674.57 €	25 674.57 €

Adopté à l'Unanimité

3- Vote du taux des 3 taxes communales :

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition de 2019 par rapport à 2018, aussi, pour 2019 les taux seront les suivants :

- Taxe d'habitation 9,94%
- Taxe foncière 12,94%
- Taxe foncière non bâti 73,89%

Pour un total de 185 180 €

3 votes contre : POTIE Simon, ROUAULT Sabrina, FOUCART Gauthier par procuration

Adopté à la Majorité.

4- Subventions aux Associations:

La répartition des subventions aux différentes Associations pour 2019 se répartit comme suit :

Association	Montant	
ACCA	500 €	
Amis de l'Eglise St Jean-Baptiste	500 €	
ASEJE	360 €	
Café du Burgaud	500 €	
Chat d'Oc	210 €	
Club des Aînés	700 €	⌘ Participation au spectacle de fin d'année
Club de Pêche	500 €	
Comité des Fêtes	4 500 €	
Coopérative Scolaire	3 000 €	
Ecole de St-Cézert	1 000 €	⌘ Participation à la sortie scolaire de 3 jours en Avril à Port Leucate
Greniers aux Idées	1 000 €	⌘ Participation à l'achat de livres et cadeaux de Noël pour les enfants de l'école
MJC	1 000 €	⌘ Dont 500 € non versés de 2018
Ribambelle	800 €	⌘ Dont 300 € de participation à l'animation du samedi après-midi pour la fête locale
Trail de Marguestaud	300 €	
Total	14 870 €	

Adopté à l'Unanimité

5- Convention fonds de concours pool routier complémentaire

Dans le cadre de la réparation du pool routier de la Commune, Mr le maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer une convention entre Le Burgaud et la Communauté de communes pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 000 €. Participation communale à hauteur de 50 % de cette somme.

Adopté à l'Unanimité

Fin de séance à 20h50.